



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE 2018 FICHE ENGAGEMENT



Club :

N° Asso :

Ligue :

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

NOMS	N° Licence	Nom-Prénom	Catégorie	H-N E-S-J *	ET **	Ordre de passage
Tireur n°1						
Tireur n°2						
Tireur n°3						

(\*\*) ET=Etranger, 1 seul étranger licencié à la FFTir possible.

(\*) Haut-Niveau : E=Elite, S=Senior, J=Jeune : liste sur le site :

[www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau](http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau)

## AUCUNE LIMITE D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE POUR LES CLUBS

Les 8 premiers clubs sont qualifiés pour les phases finales. Si plusieurs équipes du même club sont concernés, seule la première équipe sera qualifiée pour la phase finale.

-----

Le championnat de France des clubs Fosse Olympique se déroule dans le cadre d'une étape du circuit national, les tireurs qui composent l'équipe sont automatiquement classés individuellement à l'étape du circuit national.

## CAPITAINE DE L'ÉQUIPE

NOM/PRÉNOM :

Tel :

E-m@il :

NIVEAU DE DIPLOME :

**COUPON À RENVOYER AVANT LE 14 MAI 2018  
AVEC LE RÈGLEMENT DE 120 € À L'ORDRE DE LA FFTIR**

Fédération Française de Tir - M. Philippe QUENTEL - 38 rue Brunel 75017 PARIS

Date et signature :

